

— 164 —

« Foet hi voutic, foet he drantenn, foucetet teus da gorbillen ! »
 Làro 'r lapoused ac'hanou, na pa vin-me o tremen ;
 Ha c'hoaz a lavarfont ziouas ! pez a rei d'in muia poan,
 Duont n'efi na gistr, na gwin, na ken neubeud dour, met tan ! »

Canet gant Job GENVEUR. — *Plouaret, 1840.*

AR MEZVIER

En han' Doue, ma mignoned,
 Pa vin claonv, deut-hu d'am gwelet.
 Oh ! drin drin drin !

Deut d'am gwelet, pa vinn-me claonv,
 Keuz ho pô d'in-me, mar marvan.

En han' Doue, marv pa vin,
 Na zonet ket a c'hlaz d'in ;

Ar werenn hac ar pinto,
 Ar re-ze d'in'a zono.

Pa vin-me maw, ma interret,
 Ha n'am lakit ket er verred ;

Ma lakit en cav ar gwinn,
 Ma genaou indan ar pinn ;

Ma zreid indan ar varikenn,
 Ma genaou indan ar pinn ;

Ar varrikenn pa didalo,
 Pebeus corfad me a raio !

Pa vin-me marv hac interret,
 N'am lakit ket bars ar verred ;

Ma lakit indan ar pinsinn,
 Tolit warnhon gistr ha gwinn,

Ma làro paotred ar werenn :
 — Làromb gant-han peb a bedenn :

— 165 —

« Mange-boutique, mange-tout, tu as mangé tes picailions ! »
 Voilà comme les oiseaux m'interpelleront, quand je passerai ;
 Encore diront-ils, hélas !, — c'est ce qui me fera le plus de peine, —
 « Là-bas tu ne boiras, ni cidre, ni vin, ni de l'eau pas davantage,
 [(tu ne boiras) que du feu ! »

Chanté par Joseph GENVEUR. — *Plouaret*, 1840.

L'IVROGNE

Au nom de Dieu, mes amis,
 Quand je serai malade, venez me voir.
 Oh ! drin, drin, drin !

Venez me voir, quand je serai malade ;
 Vous me regretterez, si je meurs.

Au nom de Dieu, quand mort je serai,
 Ne me faites sonner de glas ;

Le verre et les pintes,
 Ceux-là me le sonneront.

Quand je serai mort, enterrez-moi,
 Et ne me mettez pas au cimetière ;

Mettez-moi dans la cave au vin,
 Ma bouche sous le robinet.

Quand la barrique défoncera,
 Quelle ventrée je ferai !

Quand je serai mort et enterré,
 Ne me mettez pas au cimetière ;

Mettez-moi sous le bénitier,
 Versez sur moi cidre et vin,

Et diront les gars du verre (les amis de la bouteille)
 — Disons pour lui chacun une prière ;

— 166 —

Peb a *bater*, peb a *ave*,
M'ao he ine da Doue.

Diou varrikennad gwinn-gwenn,
'Vit cano caes ar veleenn,

Ha diou varrikenn a winn ruz,
D'ar re 'rei ma c'hanvo d'oc'b-tu,

Plouaret, 1885.

ZON SOUBENN

AL LÈS

Sonet 'ta sonerrien,
Sonet, ha sonet cre !
E-man soubenn al lès
O vont war ann trebe.

Pa vô mouguet ann tan
Ha lazet ar goulaou,
Droo ann dud nevez
Deuz 'r memès tu ho daou.

Sonet 'ta sonerrien,
Sonet ha sonet franc !
E-man soubenn al lès
O vònet war ar banc.

Sonet 'ta sonerrien,
Ha sonet, sonet selezr !
E-man soubenn al lès
O vònt war ann dalfèr.

— 167 —

Chacun un *pater*, chacun un *ave*,
Que son âme s'en aille à Dieu.

(Je donne) deux barriques de vin blanc,
Pour que chantent bellement les prêtres ;

Et deux barriques de vin rouge,
Pour ceux qui porteront mon deuil sur-le-champ.

Plouaret, 1885.

CHANSON DE LA SOUPE

AU LAIT

Sonnez donc, sonneurs,
Sonnez, et sonnez fort !
Voici la soupe au lait
Qui va sur le trépied.

Quand on aura étouffé le feu,
Et soufflé la chandelle,
Se tourneront les nouveaux époux
Du même côté, tous deux.

Sonnez donc, sonneurs.
Sonnez et sonnez franc !
Voici la soupe au lait
Qui va sur le banc.

Sonnez donc, sonneurs,
Et sonnez, sonnez clair !
Voici la soupe au lait
Qui va sur la table de nuit (?)